
ICANN79 | Forum de la communauté – Séance conjointe : GAC et GNSO
Mercredi 6 mars 2024 – 9h00 à 10h00 SJU

GULTEN TEPE :

Bienvenue à la réunion du GAC avec la GNSO en ce mercredi 6 mars à 13 h UTC pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous inscrire dans les séances de Zoom en utilisant votre nom. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en commençant votre phrase et en la terminant avec le mot question ou comment, commentaire comme indiqué dans le chat. La fonctionnalité se trouve en bas de la fenêtre de Zoom. L'interprétation pour les séances du GAC se fera dans les six langues des Nations Unies et en portugais. Vous pouvez sélectionner la langue dans laquelle vous souhaitez parler en cliquant sur l'icône Interprétation dans la barre de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main. Une fois que le modérateur aura appelé votre nom, mettez en marche votre micro et prenez la parole. N'oubliez pas de donner votre nom et la langue dans laquelle vous parlerez, si vous parlez une langue différente de l'anglais. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation de vos propos. Assurez-vous d'éteindre tous vos autres dispositifs. Cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, sera régie par les normes de comportement de l'ICANN. En cas

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de perturbation pendant la séance, l'équipe de soutien technique éteindra les micros de tous les participants. Ceci étant, je cède maintenant la parole au président du GAC, Nico Caballero. À vous, Nico.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Gulten. Bonjour. Bonjour ou bonsoir peut-être pour ceux qui sont en ligne. Bienvenue à cette séance avec la GNSO. J'ai le plaisir de présenter Paul McGrady, Jeff Neuman, Monsieur DiBiase et mon distingué vice-président Nigel Hickson du Royaume-Uni ainsi que Jorge Cancio de la Suisse et Tom Sling. Je crois que je l'avais oublié. Je crois que c'est bon.

Bienvenue de nouveau. Nous allons avoir un ordre du jour très intéressant. Aujourd'hui, nous allons passer parler de la prochaine série des nouveaux gTLD des SOI, donc déclaration d'intérêt de l'utilisation malveillante du DNS. Et si nous avons le temps, nous parlerons également du WHOIS. L'idée étant de faire la présentation et ensuite de vous céder la parole pour j'espère quelque chose d'assez bref. Donc une partie questions-réponses de manière à pouvoir obtenir la bonne réponse soit de la GNSO, soit de notre part bien sûr.

Je dois vous dire également que nous sommes en train de travailler pour mettre en place des KPI pour la session d'aujourd'hui. Donc c'est un travail en cours. Et c'était une plaisanterie. C'était juste pour savoir si vous écoutiez et pour tester la qualité de votre café. Donc bienvenue à tous. Je vais maintenant céder la parole à Greg DiBiase et bienvenue.

GREG DIBIASI : Merci Nico. Je suis président du conseil de la GNSO. Je suis très heureux d'être ici. Merci de nous accueillir. Je souhaite remercier le GAC pour sa participation, surtout récemment à un certain nombre d'initiatives de la GNSO. Je vous remercie pour votre excellent feedback. Nous avons quelques points à traiter aujourd'hui. Nico Est ce que nous pouvons tout simplement nous lancer?

NICOLAS CABALLERO : Oui, tout à fait. Vous voulez peut-être commencer. Donc je vais céder la parole à la Suisse.

JORGE CANCIO : Jorge au micro. Si ça vous convient. Donc bonjour à tous encore une fois, je suis Jorge Cancio. Je suis du gouvernement de la Suisse et je suis également le référent du GAC à la GNSO. Avec Jeff, nous avons proposé cet ordre du jour à nos dirigeants et voilà ce que nous avons pour vous aujourd'hui. Passons la diapositive suivante et nous pouvons maintenant démarrer avec les points à l'ordre du jour et donc avec le programme des nouveaux gTLD, prochaine série et le premier point par lequel nous pouvons commencer.

Donc c'est très diplomatique cette formulation. Et donc tout simplement, nous souhaiterions avoir une mise à jour sur votre travail dans le cadre de la petite équipe plus qui prépare la prochaine série des nouveaux gTLD ce programme. Donc dites-nous s'il y a des points spécifiques avec des décisions relatives aux politiques qui pourraient être en cours et qui pourraient avoir un impact sur nous. Bien sûr, il y a

aussi la question des moyens de résolution des ensembles conflictuels, mais ça, c'est un petit peu plus pour le conseil d'administration. Ceci étant dit, nous souhaiterions avoir un point là-dessus.

PAUL MCGRADY :

J'ai le privilège d'être responsable de cette équipe ou chef de cette équipe. Cette petite équipe Plus qui s'occupe des recommandations supplémentaires pour gérer les préoccupations du conseil d'administration relatives à certaines des recommandations de politique qui sont sorties des SubPro. Nous avons énormément travaillé au cours des mois passés, donc nous sommes dans les temps. C'est la bonne nouvelle et surtout, nous en sommes pratiquement à la fin de notre travail. Donc ça, c'est pour les bonnes nouvelles. Nous avons une proposition stable pour toutes les recommandations supplémentaires et la petite équipe plus va donc envoyer ceci au conseil de la GNSO pour considération et pour vote. Nous avons présenté ceci lors de la Prep Week pendant un webinaire et nous allons de nouveau consulter la communauté sur ces recommandations supplémentaires. Ce sera à 10 h 30 ce matin.

Nous allons passer ceci en revue rapidement, parce que pour beaucoup d'entre vous, vous avez déjà entendu une présentation assez détaillée là-dessus pendant la Prep Week. C'était une présentation qui avait été organisée entre autres par Nigel et par l'ALAC. Donc, la majeure partie du temps ce matin sera consacrée aux questions réponses de la communauté. L'idée derrière cette séance communautaire, c'est que nous souhaitons collecter les réactions en temps réel aux propositions

de recommandations supplémentaires et nous allons donc réfléchir à agir. Et donc l'idée, c'est de voir s'il faut un petit peu en modifier certaines. La petite équipe plus est présente ici et demain pour passer en revue ce feedback de la communauté et ensuite nous espérons que nous pourrons formuler la version définitive et envoyer ceci au conseil de la GNSO pour que le Conseil y réfléchisse lors de la réunion d'avril.

En ce qui concerne le GAC et ce qui pourrait vous affecter, c'est un petit peu difficile en tant que personne non GAC de connaître la perspective, mais je vais mentionner peut-être un des points qui pourrait ne pas être aligné avec certaines des préoccupations du conseil d'administration, et je vous le dis de manière à ce que vous ne soyez pas surpris. Le conseil d'administration était préoccupé par rapport aux recommandations en ressortant des SubPro par rapport au singulier et au pluriel. Les singuliers et les pluriels dans tout le travail des SubPro ont donné lieu à un certain alignement dans la communauté, à savoir que c'est quelque chose qui prête à confusion.

Le groupe des SubPro a essayé de gérer ceci en considérant l'intention derrière l'utilisation d'une chaîne pour éviter de tout interdire. En fin de compte, le conseil d'administration n'a pas bien aimé cette notion d'utilisation souhaitée ou d'intention. Et donc, il s'inquiétait de cette interdiction globale, un peu comme dans les PIC et les RVC. Et donc au final, avec le Conseil de la GNSO, nous avons décidé de travailler là-dessus au sein de la petite équipe plus. La petite équipe plus a décidé d'éliminer ce contenu et nous avons clarifié par exemple les dates.

Donc, les points marqués devaient être clarifiés, mais nous n'avons pas vraiment changé par rapport à la question des singuliers et des pluriels et du fait qu'il y avait similitude et donc possibilité de confusion avec possibilité de problème lors de la prochaine série. À moins que quelque chose ne change au cours des journées à venir dans la communauté. Il est tout à fait possible que ceci arrive au Conseil de la GNSO et que le Conseil vote oui sur ce qu'a dit la petite équipe ou pas. S'ils disent oui, cela sera communiqué au conseil d'administration et ce sera différent de ce que le Conseil avait espéré.

Et la raison pour laquelle j'en parle, c'est que moi, j'aime bien les surprises. Donc j'aimerais bien si ma femme m'achetait une magnifique voiture. Moi j'aime bien ce type de surprise, mais il y a d'autres surprises qui ne me plaisent pas trop et donc je le souligne simplement pour que vous ne soyez pas surpris.

Enfin, et c'est important, je crois que je souhaite remercier les participants du GAC qui ont été très impliqués et qui nous ont beaucoup aidés en nous donnant leur point de vue et en travaillant avec nous. Donc Jorge, bien sûr, Jason, Zina, Nigel et Susan, Anthony qui sont toujours présents à l'appel. Donc je remercie tous les membres de la petite équipe plus de la salle du GAC. Nous apprécions vraiment que vous soyez aussi impliqués que vous nous donniez du temps pour contribuer à notre travail.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup. Paul, avant de donner la parole pour les questions. Jeff peut-être?

JEFF NEUMAN : Oui merci. Et donc Paul a très bien guidé le travail de la petite équipe donc je le remercie. Je voulais ajouter par rapport à la question des singuliers et des pluriels, c'est un domaine où toute la communauté, le GAC, l'ALAC, les unités constitutives de la GNSO et tous les groupes sont d'accord pour interdire les pluriels et les singuliers. Mais selon le conseil d'administration, ce n'est pas dans l'intérêt public et il me semble que c'est quand même une question intéressante dont on devrait parler si toute la communauté pense que c'est dans l'intérêt du public, mais que le conseil d'administration dit que ce n'est pas le cas. Qu'est-ce qu'on fait dans cette situation? Donc encore une fois, je crois que c'est une des questions sur lesquelles la GNSO et le GAC sont d'accord.

NICOLAS CABALLERO : Merci Jeff. Oui, effectivement, c'est très important. Donc j'aimerais maintenant vous céder la parole dans la salle pour voir si vous avez des réactions, un feedback dans la salle ou en ligne par rapport à ce premier sujet. Je ne vois pas de mains se lever, je ne vois personne dans le chat donc ça va apparemment. Donc passons au deuxième sujet. Est-ce que vous souhaitez commencer Jorge?

JORGE CANCIO : Oui, merci Nico. Juste avant de terminer le premier sujet, comme Paul l'a déjà dit, je dois mentionner que nous avons la prochaine session à

10 h 30 sur les recommandations supplémentaires sur lesquelles ils ont travaillé. Et donc c'est dans la salle ABC de la GNSO. Et je crois que 104 ABC, donc puisque nous n'avons pas de session GAC, vous êtes tous invités à participer à cette consultation. Passons au sujet suivant sur les SubPro et il s'agit donc de la question des diacritiques en script latin dans les nouveaux gTLD. Nous en avons parlé à Hambourg et nous vous demandons encore une fois de nous donner votre mise à jour sur cette question, ainsi que peut être nous dire quel serait le calendrier de vos prises de décisions et quelles sont vos décisions. Donc voilà, c'était dans la question que nous vous avons envoyée et je souhaite qu'on en parle au-delà du cas spécifique du .québec.

GREG DIBIASE :

Merci Jorge. Donc, nous avons parlé au Conseil de la GNSO et de la meilleure manière de gérer cette question et nous avons organisé des séances éducatives pour mieux comprendre la question. Nous avons une demande d'étude pour déterminer quelle serait la meilleure démarche et le personnel de l'ICANN nous a dit qu'il avait déjà travaillé sur certaines idées de résolutions et je pense qu'on devrait avoir leur travail d'ici la réunion d'avril. Donc, on devrait avoir davantage de propositions plus concrètes sur lesquelles nous pencher très bientôt. Et donc nous ferons de notre mieux pour traiter de cette question.

NICOLAS CABALLERO :

Des questions, des commentaires de la salle en ligne? Je ne vois pas de main levée. Je suis surpris. Tout se passe très bien. J'en suis ravi. Il n'y a pas de question donc. L'Indonésie. Allez-y, s'il vous plaît.

ASHWIN SASTROSUBROTO : L'Indonésie au micro. Je n'ai pas tapé la question sur Zoom. Vous avez parlé de l'Internet multilingue. Vous parlez de l'espagnol, l'allemand, l'italien, le portugais. Est-ce que vous faites référence uniquement à l'alphabet latin ici parce que vous faites référence à l'espagnol, l'allemand, etc. Parce que par exemple, en Indonésie, nous utilisons l'alphabet latin complet et je ne vois pas que cela soit inclus dans les questions liées à aux alphabets internationaux.

GREG DIBIASE : Cela est spécifique à ce que nous appelons les diacritiques et cela correspond à un accent sur le i par exemple. Peut-être que mes conseillers pourront mieux vous répondre.

JEFF NEUMAN : Cela dépend des tables de langues et cela dépend du script et des langues. Dans le script latin, l'alphabet latin, l'accent sur un i n'est pas considéré comme un variant, mais dans d'autres tables de langues, il est possible que ce soit considéré comme un variant. Donc tout cela dépend de la langue concernée et des décisions de la communauté de langues et de ce qu'ils mettent dans leurs tables IDN. Mais pour le script latin, quelle que soit la raison, ceux qui ont travaillé sur l'alphabet latin n'ont pas inclus l'accent comme étant un variant. Nous ne savons pas exactement pourquoi cela a été fait de cette manière.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup, Jeff. Merci l'Indonésie. Y a-t-il d'autres questions ou de commentaires? Je n'en vois pas. Alors, prochaine question : C'est le groupe SPIRT, le groupe de révision permanente de la mise en œuvre du cadre de prévisibilité. C'est un acronyme important. Et donc je vais passer la parole à mon vice-président Nigel Hickson, représentant du Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON : Comme je ne sais pas très bien comment prononcer le nom de ce groupe, je crois que c'est SPIRT. Je ne suis pas sûr. En tout cas, il serait peut-être utile pour l'ensemble du GAC, si vous me permettez, Jeff et Paul. Nous avons parlé de cela au sein du GAC dans d'autres réunions. Il y aura une équipe qui va être créée, mais peut être que vous pourriez nous parler un petit peu, nous donner un petit peu de contexte par rapport à cette question.

JEFF NEUMAN : Cela se prononce SPIRT, spirit en anglais, même si ce n'est pas vraiment écrit de cette manière-là.

GREG DIBIASE : Je pense qu'il y a un participant à distance qui pourrait nous donner un peu plus de contexte.

ANNE AIKMAN SCALESE : Bonjour à tous. Je suis désolée de ne pas pouvoir être là aujourd'hui. Cette équipe SPRIT... Cette équipe ne va pas entrer en jeu jusqu'à ce

que cette nouvelle série soit lancée. Comme vous le savez, cette équipe doit s'occuper de problèmes qui pourraient survenir une fois que la série sera lancée et que les candidatures seront déposées. On a vu en 2012 que des problèmes pouvaient survenir après le lancement d'une série et qu'il fallait trouver des solutions rapides. Donc l'équipe SPIRT travaille avec un cadre de prévisibilité, fait partie de ce cadre de prévisibilité et se trouve être publiée pour consultation publique. L'équipe SPIRT est prévue dans le PDP.

Ce programme, cette équipe a eu seulement une réunion jusqu'à présent. La prochaine réunion sera au mois de mars. Il y aura des participants membres du CA qui participeront donc à ce groupe. Le GAC avait soulevé la question du fonctionnement de ce SPIRT et cela avait été évoqué dans le point Questions importantes pour le GAC. Donc nous saluons votre participation dans les plus brefs délais. La prochaine réunion aura lieu le 18 mars et on prévoit qu'il y aura des réunions deux fois par mois ou toutes les deux semaines et si besoin une fois par semaine si cela s'avère nécessaire pour compléter le travail. Voilà un petit peu plus d'informations. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO :

Avant de passer la parole à l'Iran, il serait important à ce stade pour les membres du GAC d'avoir un aperçu du calendrier des processus, des attentes des membres. Pourriez-vous nous donner un aperçu de ces informations? Greg ou Paul? Anne, est-ce que vous avez des informations par rapport à cela?

ANNE AIKMAN SCALESE : Le personnel de l'ICANN a donné directement des informations aux membres du GAC en ce qui concerne le calendrier et le temps que les membres du CA qui participeraient à ce groupe devraient consacrer à ce travail. Je crois qu'il s'agit d'un engagement de trois mois pour des réunions qui se tiendraient toutes les deux semaines. Mais si les choses s'accéléraient, ces réunions pourraient avoir lieu toutes les semaines.

Il y a un document préliminaire qui est en cours d'élaboration par l'organisation ICANN pour tenir compte des directives très spécifiques qui ont été signalés dans le rapport final du PDP SubPro, et ces directives établissent de manière très claire quelles sont les tâches de cette équipe dans le cadre de prévisibilité.

Il y a une annexe dans ce rapport qui donne des précisions par rapport au travail qui devrait être fait avec le cadre de prévisibilité. Je pense que l'engagement au niveau du temps à consacrer n'est pas énorme, mais je demanderai au personnel de l'organisation ICANN de fournir davantage d'informations par rapport à cet engagement de temps.

NICOLAS CABALLERO : Jeff.

JEFF NEUMAN : Selon le dernier plan de travail qui a été présenté lors de la première réunion, l'idée, c'est que cela soit présenté au conseil d'administration en août. Souvenez-vous qu'il ne s'agit pas exactement de l'équipe

SPIRT. Il s'agit du travail d'élaboration de la charte, car l'équipe SPIRT devra être créée uniquement lorsque le guide de candidature sera déjà publié et la série sera sur le point d'être lancée, c'est-à-dire six mois avant le lancement de la série.

NICOLAS CABALLERO : L'Iran, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH : L'Iran au micro. Merci beaucoup pour toutes ces informations. Pendant le PDP, cette question a été soulevée et il y a eu beaucoup d'inquiétudes formulées par rapport à cela. La prévisibilité veut dire que vous avez une procédure et que si des problèmes surviennent, il faut y répondre. Malheureusement, on a choisi le terme prévisibilité. Maintenant qu'on est tombé d'accord par rapport à ce processus de manière législative. Et donc on sait que cette petite équipe sera créée.

Mais, on sait que cette question de la prévisibilité n'est pas tout à fait claire pour toute la communauté. Dans l'équipe IRT, qui s'occupe de la mise en œuvre, cela n'est pas très clair. Je ne comprends pas comment la GNSO a pu procéder avec cette question. Je suis très inquiet que nos inquiétudes ne seront pas prises en compte parce que la responsabilité de l'ensemble de la communauté sera transférée à une petite équipe et cela m'inquiète beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, l'Iran. Jeff, est-ce que vous voulez répondre au micro?

JEFF NEUMAN :

Merci beaucoup, Kavouss. Jeff Neuman pour les enregistrements. Le rôle de l'équipe SPIRT n'est pas de résoudre des problèmes qui vont survenir une fois que la série sera lancée. L'équipe est là pour contribuer à coordonner la réponse que l'on pourra donner à des problèmes qui pourraient survenir. Et donc, s'il faut que la communauté donne des commentaires par rapport à un problème qui survient à ce moment-là, la communauté pourra donner son avis. Si c'est la même chose pour la GNSO, la GNSO pourra donner son avis. Et donc cette équipe SPIRT ne va pas résoudre les problèmes, mais plutôt coordonner et voir quelle serait la meilleure manière de donner une réponse à ces problèmes.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, l'Iran. Merci Jeff pour les réponses. Y a-t-il d'autres questions dans la salle ou en ligne? Je ne vois pas de main levée, ce qui veut dire que nous pouvons passer au point suivant. Et donc je vais donner la parole à la Suisse pour parler des manifestations d'intérêt, les SOI en anglais.

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio, représentant de la Suisse au micro. Pouvons-nous passer à la diapo suivante, s'il vous plaît? Alors, c'est une question qui a trait à la transparence. Nous avons soulevé cette question à plusieurs reprises lors de l'ICANN76, 78 et nous la soulevons encore une fois pendant cette réunion au sein du GAC, car cela est très important pour nous en termes

de légitimité et de transparence. Dans les processus qui ont lieu à l'ICANN, nous savons que les SOI, les manifestations d'intérêts, jouent un rôle important. Nous avons soulevé cette question auprès du conseil d'administration hier, pendant notre réunion avec eux. Le conseil d'administration est d'accord avec nous par rapport au fait qu'il faut poursuivre les discussions avec la communauté.

Il s'agit d'une question difficile pour certains au sein de la communauté, mais nous devons mettre en lumière les enjeux de cette question et bien comprendre quel est le problème et comment nous pouvons y répondre. Vous pourrez consulter dans la correspondance de l'ICANN une lettre qui a été envoyée par le président du GAC à Tripti par rapport à cette question. Dans cette lettre, nous détaillons quelles sont nos inquiétudes. Il s'agit d'une discussion qui est dynamique. Et nous aimerions savoir où vous en êtes par rapport à cette question, quelles sont les différentes positions au sein de la communauté de la GNSO, et comment pensez-vous que nous pourrions faire des progrès par rapport à cette question? Car cette année et l'année prochaine, la communauté de la gouvernance de l'Internet a les yeux braqués sur nous.

GREG DIBIASE :

Il y a différents points de vue par rapport à cette question au sein de la GNSO. Nous avons fait un effort pour amender nos SOI par le processus CCOICI. Malheureusement, nous n'en sommes pas arrivés à un consensus pour un amendement. Cela ne veut pas dire qu'on ne

souhaite pas participer à un effort dans ce sens avec la communauté et continuer de réfléchir à cette question et de participer à la discussion.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Greg, pour cette réponse. Je cède la parole au public pour les questions et commentaires et j'ai déjà Monsieur Arasteh de l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH : Merci beaucoup. Je crois que la présentation du conseil d'administration lors de la réunion avec eux, on avait mentionné 0,3 %. Moi, je me pose la question en tant qu'ingénieur, est-ce que nous cherchons à avoir un pourcentage de zéro? Absolument rien. Un seuil zéro, ça, ça n'existe pas. La perfection n'existe pas. Il y a toujours un seuil.

Alors la question est la suivante : Quels sont les sujets qui ont créé ce problème pour un pays et qui fait que le GAC en est là? Quels sont les avantages et les désavantages à passer de 0,3 % à 0,1 %? Donc je crois, qu'il faut être réaliste. Ceci étant, je pense que la GNSO fera de son mieux, mais le 0 % n'est pas possible.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup à l'Iran. Je ne sais pas si je suis tout à fait d'accord avec vous, mais bon, mon opinion est absolument sans effet. J'ai le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Égypte. Le Royaume-Uni, allez-y.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup. Je pense que votre point de vue est tout à fait approprié, Nico. Mais j'avais une question. Nous avons eu un dialogue assez important là-dessus lors des deux ou trois dernières réunions. Il y a eu tout un processus à la GNSO en termes de gouvernance, un processus de réflexion. Nous avons échangé avec le conseil d'administration là-dessus. Le conseil d'administration nous a dit qu'il comprenait bien la question de la transparence et le fait que ces manifestations d'intérêt devaient être données dans tous les... Dans toute participation à l'élaboration des politiques, nous avons discuté avec la Chambre des parties contractantes cette semaine et...

Désolé, je ne trouve pas le bon mot. Mon anglais n'est pas très bon. Enfin, la Chambre des parties contractantes était vraiment très convaincue. Oui, voilà, les Suisses m'aident toujours à mieux parler anglais. Donc les parties contractantes étaient absolument convaincues qu'il ne devrait pas y avoir d'exception sur cette question des manifestations d'intérêts. Donc, je crois que la question pour les membres du GAC est certains sont venus me voir.

Si la Chambre des parties contractantes venait à la réunion, si le conseil d'administration venait à la réunion et disait Il faut que cela se fasse, qui, à ce moment-là, à la GNSO, dit qu'il ne doit pas y avoir de manifestation d'intérêts dans le cadre des processus d'élaboration de politique, parce que si on pouvait avoir ce dialogue, peut-être qu'on comprendrait ce qui nous manque comme éléments. Nous ne

comprenons pas nécessairement toutes les répercussions de ce que font les juristes... Et puis il y a le statut américain.

Et peut-être qu'il faudrait mieux comprendre ce qui se passe de manière à pouvoir vraiment bien cerner la question et se mettre d'accord. Mais c'est quelque chose qui doit se passer, qui doit se passer avant Kigali, donc avant la réunion de Kigali où nous avons la réunion avec les ministres. La réunion de haut niveau, et nous devons avoir une réponse à leur apporter.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Royaume-Uni. Qui souhaite répondre?

GREG DIBIASE : Je l'ai déjà dit, il y a différentes perspectives là-dessus au sein de la GNSO. Donc je pourrais demander si on peut expliquer ceci selon une perspective, je peux demander aux différentes unités constitutives. On peut y réfléchir.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg. Les Etats-Unis.

SUSAN CHALMERS : Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous. Je ne suis pas ingénieur mais je sais que 0,03 % ce n'est pas la transparence totale et la transparence totale, c'est un des fondamentaux de la démarche multipartite. C'est important pour l'ICANN. C'est quelque chose qui est

inscrit dans les statuts de l'ICANN et donc il faut y réfléchir davantage. Et comme mon collègue suisse l'a déjà dit, il est crucial que ceci se fasse dans les délais opportuns avant la fin de l'année et avant d'arriver à 2025. Je crois que la question est tout à fait simple et importante. Ou plutôt la question est très directe de la part du GAC. Toutes les questions que nous avons ne sont pas nécessairement directes et claires, mais là, je crois que c'est très clair.

NICOLAS CABALLERO : Merci aux Etats-Unis. Quel est le feedback de la GNSO ?

GREG DIBIASE : Tout simplement que nous sommes prêts à continuer de travailler sur cette question. Et je ne sais pas si on passe par CCWG ou par un autre moyen de travail au sein de la communauté. Le fait que cet amendement n'a pas réussi ne veut pas dire que nous ne sommes pas prêts à continuer de travailler afin de trouver une solution.

NICOLAS CABALLERO : Merci, Greg. Avant de donner la parole à l'Égypte, ma question : C'est combien de temps est-ce que ça va prendre? Est-ce qu'on peut arriver à des progrès avant Kigali, avant l'ICANN80 pour être très directs?

GREG DIBIASE : Je ne pense pas au niveau de la GNSO, mais ça peut être dans le cadre d'un effort plus large. Nous ne sommes qu'une unité constitutive. Je pense que c'est une question pour la communauté.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg. L'Égypte.

CHRISTINE ARIDA : L'Égypte au micro. Merci Monsieur le Président. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que mon collègue de la Suisse, ainsi que les Etats-Unis et d'autres ont mentionné, mais je crois qu'il serait bon de comprendre les différents points de vue. Vous avez mentionné différents points de vue et ce que j'aimerais vraiment savoir, c'est quelle est la logique derrière ces différentes perspectives. Cela nous permettrait d'avoir davantage de détails pour la discussion dans la communauté. Ça, c'est la première chose. Deuxième chose, vous avez mentionné et merci que vous êtes prêts à travailler en vue d'une résolution. Donc, est-ce que vous pourriez nous expliquer quels sont les mécanismes que vous allez employer? Comment est-ce que vous allez faire pour y arriver?

GREG DIBIASE : Oui, je peux tout à fait reposer la question pour avoir le détail des différents points de vue. Le mécanisme, je ne sais pas, peut-être une révision. Et là je parle en mon propre nom. Il y a laissé CCWG, c'est une autre méthode, mais je suis une SO parmi d'autres, donc je ne peux pas vous dire quelle serait la bonne démarche.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg, merci l'Égypte. D'autres questions avant de continuer Je ne vois pas de main dans la salle, je ne vois pas de main en ligne, donc cela

veut dire qu'on peut passer à la suite numéro quatre donc. Sujet quatre, atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et élaboration de politiques relatives aux amendements des contrats ainsi que réseaux zombies et hameçonnage.

NIGEL HICKSON :

Donc nous en sommes à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Alors, la première partie, c'est comme vous l'avez dit, la question des amendements au contrat et donc l'élaboration de politiques relatives à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Et on pourrait peut-être demander à nos invités distingués comment nous pouvons aller plus loin. Nous avons déjà parlé pendant la semaine de ces questions, des amendements au contrat et nous sommes très heureux d'être d'accord puisqu'il y aura une entrée en vigueur début avril dans quelques semaines. Donc, c'est une excellente nouvelle.

Nous avons aussi entendu, dans le cadre de nos discussions que la conformité contractuelle à l'ICANN, ainsi que d'autres entités vont réfléchir aux impacts de ces amendements avec beaucoup d'attention, analyser leur efficacité, etc. Mais au GAC, avant que les amendements ne soient acceptés, nous avons réfléchi à la suite.

Et, de temps à autre, nous avons eu des discussions avec le concours de nos collègues du groupe de travail sur la sécurité publique, et donc nous avons réfléchi aux étapes suivantes en termes d'hameçonnage et de réseaux zombies, avec des petites politiques et élaboration de politiques. Je me souviens qu'avec les collègues de la GNSO, on parlait

de ces petits morceaux de politique, ces petits morceaux pour vous donner un petit aperçu visuel ou une image. Donc peut-être que nos invités pourraient nous dire comment vous envisagez d'avancer. Est-ce que, je ne sais pas si vous allez utiliser un processus d'élaboration de politiques peut être accéléré, même? Dites-nous.

GREG DIBIASE :

Merci Nigel. Comme vous l'avez mentionné, la GNSO réfléchit toujours à la manière d'améliorer les efforts dans ce domaine. Les amendements représentent des changements significatifs dans la structure des contrats et accords. Et donc il faudrait effectivement réfléchir à l'impact de ces amendements et réfléchir à quelle politique et dans quelle mesure ces politiques seraient utiles. Donc, avoir des données. Des données qui nous viendraient, des amendements fournis par la conformité de l'ICANN, peut-être des outils de parties tierces aussi. En même temps, nous sommes en lien avec la Chambre des parties contractantes et la petite équipe qui s'occupe des abus, donc opérateurs de registre et bureau d'enregistrement. Ils ont une petite équipe qui se concentre sur les abus et donc ils se réunissent avec différentes parties prenantes, y compris la Chambre des parties contractantes et la GNSO, pour voir quelles sont leurs préoccupations par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Donc, c'est une autre source de données qui va nous permettre d'informer notre réflexion.

Sur cette diapositive, il y a aussi une question sur la petite équipe et sa réflexion sur l'abus, qui est en pause pour l'instant. Nous espérons utiliser ces données pour réfléchir de nouveau à ces questions et voir

s'il est approprié de lancer une élaboration de politiques pour peut-être répondre à certaines lacunes si nous en identifions.

NICOLAS CABALLERO : Effectivement, c'était la question suivante. Greg. La mise à jour sur le travail de la petite équipe, sur l'utilisation malveillante du DNS. Donc petite équipe du Conseil de la GNSO, donc merci de l'avoir mentionné. Y a-t-il des commentaires, des questions avant de passer à la suite? Vous souhaitez ajouter quelque chose? Greg, Paul Thompson? Je ne vois pas de main levée. Allez-y.

GREG DIBIASE : Je voulais simplement noter que même si la petite équipe est en pause, le travail n'est pas en pause. Nous attendons simplement d'avoir davantage de données qui nous viendront d'autres initiatives pour avoir plus de feedback et pour pouvoir avancer.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg, Comme je l'ai déjà dit, je ne vois pas de demande de parole, donc nous pouvons passer au sujet cinq, WHOIS et protection des données, exactitude des données et accord de traitement des données entre l'ICANN et les parties contractantes. Le GAC saluerait une mise à jour du Conseil de la GNSO pour savoir où nous en sommes sur ces questions, car le GAC a, de manière répétitive, exprimé sa préoccupation. Donc, est-ce que vous pouvez nous dire un petit peu où vous en êtes?

GREG DIBIASE :

Pour contexte, il y a eu une équipe de cadrage qui s'est penchée sur la question de l'exactitude des données afin de déterminer s'il y avait un problème qui pouvait être résolu du point de vue de l'élaboration de politiques. La conclusion de cette équipe était que le travail serait plus efficace lorsque des accords seraient en place entre l'ICANN et les parties contractantes, autrement dit des accords qui établiraient la manière dont les données pourraient être partagées entre l'ICANN et les parties contractantes. Donc, le travail a été mis en pause en attendant ces accords. Ces accords n'ont pas encore été conclus. Nous avons des informations selon lesquelles il serait imminent. Or, même si cela est prévu pour août...

Nous soulevons la question en juin, car nous voudrions anticiper un peu les résultats qui pourraient être obtenus afin de savoir quand est-ce que ces accords seront conclus. Si ces accords sont conclus avant, ils vont donc être inclus dans l'ordre du jour pour la réunion de juin. Ensuite, je pense qu'il est important... Le fait que l'ICANN n'a pas des raisons juridiques pour pouvoir collecter des données afin de faire une évaluation d'exactitude. Et donc les l'équipe de cadrage s'occupent de voir s'il y a un problème qui doit être résolu et nous allons tenir compte de tous ces éléments lorsque nous aborderons cette question.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Greg, pour cette explication détaillée. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions? Je n'en vois pas. Ce qui veut dire que... Et je suis d'ailleurs très surpris de notre efficacité. Cela veut dire

qu'on arrive à la section Divers de notre ordre du jour. Et donc le GAC aimerait avoir des informations actualisées sur la question des demandes urgentes. Quels sont donc... quel est le temps de réponse prévu pour ce type de demande?

GREG DIBIASE :

Cette question a été examinée par le conseil d'administration. Ils nous ont informé par rapport à leurs inquiétudes et nous travaillons à savoir quelles seraient les prochaines étapes. Nous avons parlé avec le conseil d'administration par rapport à cette question. Nous leur avons dit que nous aimerions connaître leur avis et nous espérons pouvoir aborder cette question de manière constructive.

NICOLAS CABALLERO :

Je vois qu'il y a des gens qui souhaitent prendre la parole, l'Iran et l'Indonésie. L'Iran, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH :

J'ai un commentaire pour nos collègues de la GNSO. Je demande à la GNSO au cours des dernières années, toutes nos inquiétudes ont été exprimées. Le DNS a un modèle qui est quelque part géré par la GNSO et par les unités constitutives. Quel est le cours d'action qui est prévu par la GNSO pour améliorer la collaboration afin de minimiser les problèmes, les difficultés que nous rencontrons pour améliorer l'efficacité de ce système?

Avez-vous des suggestions par rapport à cela? Nous savons que tous les avis de consensus du GAC sont analysés de manière très détaillée par la

GNSO. Et vous avez le droit de le faire. Or, quelles sont les suggestions que vous pourriez nous donner pour améliorer la coopération, la collaboration? Merci.

GREG DIBIASE :

Est-ce que la question concerne le fait de savoir comment la coopération entre le GAC et la GNSO peut être améliorée? Nous analysons bien sûr le communiqué, mais nous avons travaillé à établir des canaux plus informels par le biais d'agents de liaison comme Jeff et par le biais de la participation aux différents efforts d'élaboration de politiques, par exemple la politique pour la nouvelle série de nouveaux gTLD. Cette participation a apporté des fruits, donc améliorer la coopération est toujours positif et nous y travaillons.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Greg. Merci à l'Iran. L'Indonésie.

ASHWIN SASTROSUBROTO :

L'Indonésie au micro. Je voudrais obtenir davantage d'informations sur le programme concernant le RGPD. On a eu un cas concernant le RGPD en Allemagne .ipac et je voudrais savoir s'il y a d'autres cas comme celui-ci. En Indonésie, nous avons publié une nouvelle loi, nous avons sorti une nouvelle loi pour protéger les données et l'une des références est le RGPD. Nous savons qu'en Allemagne, il y a eu cette affaire par rapport à la protection des données. Et donc je voulais savoir s'il y a d'autres cas similaires.

GREG DIBIASE : Je pense que répondre aux nouvelles législations, c'est important. Les politiques de l'ICANN ne visent pas forcément à répondre aux législations, mais plutôt répondre aux problèmes qui peuvent être identifiés. Par exemple, nous avons eu un document d'information de l'ICANN par rapport aux nouveaux développements qui peuvent être pertinents, et nous en tenons compte toujours. Il y a des réglementations spécifiques qui apparaissent dont nous parlons.

NICOLAS CABALLERO : L'Inde, s'il vous plaît, je vous prie d'être bref. Nous avons quelques minutes et plusieurs questions dans le point divers.

T. SANTHOSH : L'Inde au micro. J'aimerais savoir si la GNSO envisage la mise en œuvre de DNSSEC, parce que le DNSSEC contribue à l'intégrité et à la sécurité de l'accès des utilisateurs. Alors le DNSSEC c'est une norme de l'IETF. Est-ce que la GNSO envisage de promouvoir DNSSEC à tous les niveaux des noms de domaine?

GREG DIBIASE : Il n'y a pas d'effort de politique concernant le DNSSEC en ce moment. Or, dans le contrat d'accréditation, il existe une clause selon laquelle les bureaux d'enregistrement doivent fournir des capacités de DNSSEC. Et donc ça peut être une question qui peut être abordée par la GNSO si cela représente un problème à l'avenir.

JEFF NEUMAN :

Jeff Newman. Toutes les parties contractantes, opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement doivent mettre en œuvre le DNSSEC. Les opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement sont les seuls partis qui ont des contrats avec l'ICANN et donc un effort de politique de la GNSO ne pourrait pas concerner d'autres entités au-delà des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement, les FAI, les fournisseurs d'applications et tout le reste des acteurs de la chaîne ne seraient pas affectés par une politique de la GNSO ou par toute autre politique provenant de l'ICANN. Donc je ne suis pas sûr que l'on pourrait mettre en place un effort en matière de politique parce que les politiques ne pourraient pas avoir un impact au-delà des acteurs que je viens de mentionner.

NICOLAS CABALLERO :

Êtes-vous satisfait de la réponse? Très bien. Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions? Nous avons encore cinq minutes et deux autres questions pour la GNSO. Alors, quand est-ce que le travail commencera pour analyser? Quelles seraient les politiques à mettre en place concernant le RGPD et quel est le calendrier envisagé pour ce travail?

GREG DIBIASE :

Pour ce qui est de l'enregistrement fiduciaire et l'anonymisation, des recommandations ont été adoptées en 2017, avant le RGPD. Le RGPD a nécessité une spécification temporaire concernant le travail de politique. Il y a une nouvelle politique appelée politique

d'enregistrement qui avance. L'ICANN a récemment informé la GNSO que le travail peut commencer en matière de mise en œuvre de la politique, en matière d'anonymisation, l'enregistrement fiduciaire. Donc, cela pourrait procéder par le biais d'un IRT. Donc, c'est quelque chose qui peut être mis en place maintenant, mais je ne suis pas sûr par rapport au calendrier.

PAUL MCGRADY :

Je ne suis pas très sûr par rapport aux délais ou au calendrier, mais il y a une séance informelle cet après-midi ou ce midi dans la salle AB et ce sera l'occasion pour nous, en tant que personnel, de confirmer s'il y aura besoin de recommandations supplémentaires ou pas. Quels seront les délais de mise en œuvre? Il y aura beaucoup de questions qui vont être formulées cette semaine. Je ne sais pas l'emploi du temps du GAC, mais je vous invite à participer à cette question, à cette séance, pour poser vos questions.

GREG DIBIASE :

Je crois que le personnel de l'ICANN a publié ou va certainement publier un document sur les problèmes que pourrait poser de continuer avec l'IRT.

NICOLAS CABALLERO :

Y a-t-il des commentaires brefs, parce qu'il ne nous reste que trois minutes, des gens dans la salle ou en ligne? Je ne vois pas de main levée. Ce qui veut dire que nous arrivons à la fin de cette séance. Merci beaucoup, Paul, Tom, Jeff, Jorge, Nigel, Greg. Nous resterons en

contact bien entendu. Merci également à nos collègues du GAC. Nous levons cette séance et quelques détails logistiques pour les membres du GAC. Nous allons nous réunir à nouveau dans cette salle à 1 h 15. Corrigez-moi si je me trompe. 1 h 15, juste après la pause déjeuner. Profitez bien du déjeuner portoricain.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]